

Le plan d'action sur le secteur du centre-ville

- Améliorer les conditions de circulation
- Améliorer la lisibilité des sens de circulation
- Améliorer la rotation des places de stationnement
- Réduire la vitesse de circulation
- Promouvoir les modes actifs

-  zone interdite à la circulation VL
-  nouveaux sens uniques de circulation
-  nouvelles zones limitées à 20 km/h
-  ajouter des places en zones bleues
-  ajouter des places « arrêt minute »
-  ajouter des racks à vélos

